



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
AUX ÉVÊQUES DU CONGO
EN VISITE "AD LIMINA APOSTOLORUM"**

Lundi 6 février 2006

Chers Frères dans l'Épiscopat,

C'est avec joie que je vous accueille alors que vous venez en pèlerinage sur les lieux où les Apôtres Pierre et Paul ont témoigné du Christ Sauveur jusqu'au martyre. Je souhaite vivement que vos rencontres avec le Pape et ses collaborateurs, expression de communion de vos Églises locales au Siège de Pierre, fassent grandir en vous l'élan apostolique au service du peuple de Dieu qui vous est confié. Je vous remercie de tout ce dont vous m'avez fait part au cours de nos rencontres. Assurez vos diocésains de ma proximité spirituelle, alors qu'ils sont invités, avec tous les habitants du pays, à se mobiliser pour travailler à la paix et à la réconciliation, au lendemain des années de guerre qui ont fait, spécialement dans votre région, des millions de victimes. Qu'ils soient de courageux défenseurs de la dignité de tout être humain et des témoins audacieux de la charité du Christ, pour bâtir une société toujours plus juste et plus fraternelle !

L'engagement pour la paix est un défi lancé à la mission évangélisatrice de l'évêque. Vos rapports quinquennaux décrivent les conditions difficiles dans lesquelles vous exercez votre ministère. Les conflits passés et les foyers d'insécurité qui perdurent laissent de profondes blessures dans la population, provoquant lassitude et découragement. En cette année que votre Église locale consacre à la Bienheureuse Anuarite Nengapeta, je souhaite que l'impératif de la charité vous mobilise et que, par la sainteté de vos vies et par le dynamisme missionnaire qui vous anime, vous soyez vous-mêmes des prophètes de la justice et de la paix. En effet, la «charité n'est pas pour l'Église une sorte d'activité d'assistance sociale qu'on pourrait aussi laisser à d'autres, mais elle appartient à sa nature, elle est une expression de son essence elle-même, à laquelle elle ne peut renoncer» (Lettre Encyclique *Deus caritas est*, n. 25). Je me réjouis du travail pastoral de proximité réalisé dans les *Communautés ecclésiales vivantes* par les prêtres, par les personnes

consacrées ainsi que par les différents organismes caritatifs, pour porter en commun ce souci de la charité vécue au service des plus petits, en devenant des témoins crédibles de l'amour que le Christ leur porte. Travaillez à l'unité du peuple de Dieu et donnez-vous sans compter pour le constituer en peuple de frères, rassemblés par le Christ et envoyés par Lui !

Il importe que vous poursuiviez la tâche exigeante de l'enracinement de l'Évangile dans votre culture, en respectant les riches et authentiques valeurs africaines mais aussi en purifiant ces valeurs de tout ce qui pourrait les rendre incompatibles avec la vérité de l'Évangile. Il est aussi souhaitable qu'une nouvelle vitalité soit donnée au Sacrement de la pénitence, par lequel Dieu libère l'homme du péché, lui permettant d'être toujours davantage ferment de réconciliation et de paix dans l'Église et dans la société. Les prêtres et les fidèles sont appelés à redécouvrir dans l'Eucharistie le centre de leur existence, accueillant dans cette *grande école de paix* le sens profond de leurs engagements et un appel puissant à devenir des artisans de dialogue et de communion (cf. *Mane nobiscum Domine*, n. 27).

Édifier l'Église Famille de Dieu dans votre pays, comme ailleurs, est une tâche exigeante, mais je connais le dynamisme apostolique qui vous anime. Il est heureux que la Conférence épiscopale nationale du Congo, par ses multiples interventions, n'ait pas ménagé ses efforts pour ouvrir dans les cœurs et dans les consciences des chemins de réconciliation et de communion fraternelle. À ce propos, on souhaite que la campagne de sensibilisation mise en œuvre, en relation avec les Responsables des autres confessions religieuses, afin de proposer à tous les citoyens une éducation civique, porte de bons fruits. L'Église est appelée à participer à cette œuvre, à la place qui lui revient et selon sa vocation propre, et à apporter une contribution spécifique au bien commun et à la consolidation de l'état de droit, manifestant son engagement quotidien au bien-être matériel et spirituel de tous les Congolais. Pour cela, il importe de proposer aux responsables politiques du pays une formation spécifique. En approfondissant le riche patrimoine de la doctrine sociale de l'Église, ils pourront réfléchir à leur engagement au service du bien commun et en mesurer les exigences morales, pour travailler à la mise en place d'institutions justes, au service du renouvellement de la société.

Pour que la Parole de l'Évangile soit entendue en tout point du pays et pour que l'enseignement de l'Église influe en profondeur sur les consciences, les mentalités et les mœurs, l'utilisation des moyens de communication sociale, en particulier la radio et la télévision, s'avère plus que jamais nécessaire et demeure pour vous une préoccupation constante. Aussi grâce à ces moyens, l'Église pourra-t-elle mieux accomplir son ministère prophétique, en particulier pour limiter l'action des sectes qui utilisent abondamment les technologies nouvelles pour attirer et confondre les fidèles. Les médias modernes permettent une activité éducative, animée par la passion de la vérité, mais aussi une action visant à défendre la liberté et le respect de la dignité de la personne, et à favoriser la culture authentique de votre peuple (cf. *Christifideles laici*, n. 44).

L'évangélisation de la famille constitue aussi une priorité pastorale. Les mouvements de

personnes réfugiées ou déplacées, la pandémie du sida, mais aussi les mutations importantes de la société contemporaine, ont disloqué de nombreuses familles, fragilisant l'institution familiale, avec le risque de porter atteinte à la cohésion de la société elle-même. Il importe, à tous les niveaux de la vie diocésaine et sociale, d'encourager les catholiques à préserver et à promouvoir les valeurs fondamentales de la famille. Dans cet esprit, il convient d'être attentif à la préparation humaine et spirituelle des couples et au suivi pastoral des familles, rappelant l'éminente dignité du mariage chrétien, unique et indissoluble, et proposant une spiritualité conjugale solide pour que les familles grandissent en sainteté.

La Vie consacrée est présente en République démocratique du Congo dans la riche diversité de ses formes. Je salue bien affectueusement toutes les personnes consacrées; elles ont le souci de témoigner de l'amour du Christ auprès leurs frères. Je rends notamment hommage à ceux et celles qui, dans des conditions extrêmes, ont choisi de rester auprès des populations éprouvées pour leur apporter l'assistance, le réconfort et le soutien spirituel nécessaires. J'invite toutes les personnes consacrées, signes irremplaçables du Royaume qui vient, à donner un témoignage prophétique dans l'Église et dans la société congolaise, les appelant notamment, dans une fidélité parfaite aux conseils évangéliques, à rejeter toute tentation de repli identitaire et à propager un réel esprit de fraternité entre tous.

Les jeunes font preuve d'une grande vitalité; ils sont une vraie richesse pour l'Église et pour tout le pays. Ils constituent cependant une population fragilisée par l'insécurité devant l'avenir, par l'expérience de la précarité, par les inquiétants ravages du sida. Il vous revient de nourrir leur foi et leur espérance, en leur proposant une formation chrétienne solide. On pense en particulier aux initiatives pastorales destinées à permettre aux enfants de la rue et aux enfants soldats de se reconstruire humainement et spirituellement. J'appelle aussi les écoles catholiques, ainsi que toutes les personnes qui portent le souci de la formation et de l'éducation des jeunes, à leur donner les moyens de grandir dans la charité, de cultiver le goût de l'effort et de s'entraîner au respect mutuel, à l'apprentissage du dialogue et du service de la communauté, afin qu'ils soient des membres actifs de l'évangélisation et du renouvellement du tissu social.

Chers Frères dans l'Épiscopat, au terme de notre rencontre, comment ne pas vous redire l'espérance fondée que je partage avec vous de voir la réconciliation et la paix triompher dans votre pays et dans toute la Région des Grands Lacs ! Que tous ceux qui président aux destinées de la nation agissent de manière concertée et responsable pour parvenir à une paix durable ! J'appelle aussi la Communauté internationale à ne pas oublier l'Afrique, en poursuivant notamment des actions courageuses et déterminées pour consolider la stabilité politique et économique de votre pays. J'exhorte enfin vos communautés à s'engager «dans une action intense et capillaire d'éducation et de témoignage qui fasse grandir en chacun la conscience de l'urgence de découvrir toujours plus profondément la vérité de la paix» (*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la paix 2006*, 8 décembre 2005, n. 16). En retournant dans vos diocèses, portez à tous vos prêtres, diacres, religieux, religieuses, catéchistes et fidèles laïcs

l'affection du Successeur de Pierre, qui les appelle à vivre au quotidien le service de la charité, en étant toujours plus unis au Christ, et qui leur adresse, ainsi qu'à vous-mêmes, une particulière Bénédiction apostolique.

© Copyright 2006 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana